



A.S.B.L.

Maison de la Laïcité
Morlanwelz



PB-PPIB-00000
BELGIE(N)-BELGIQUE
N° D'AGRÉEMENT : P912287

Le Courrier Laïque
N°226 janvier 2025

2025

**En 2025,
plus que jamais,
défendons
la liberté, l'égalité
et la solidarité !**

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Samedi 4 janvier à 11heures - drink de nouvel an	p. 03
Jeudi 16 janvier à 19h : Ciné-débat des Résistances « The Old Oak » de Ken Loach	p. 04
Ciné-débat DES RESISTANCES 21ème saison - Programme 1er semestre 2025	p. 06
Vie privée, quand tu nous tiens	p. 07
Jeudis 16 et 30 janvier à 10 et 13h : atelier d'art floral	p. 09
Lundis 6 et 27 janvier : atelier d'aquarelle	p. 09
Mardis 7 et 21 janvier à 13h30 : après-midi Scrabble	p. 09
Jeudi 23 janvier à 17h : Cinéma de minuit « The Party » de Blake Edwards	p. 10
La montée de l'extrême droite en Europe : une menace pour la démocratie et la laïcité	p. 12
Le Centre d'Action Laïque s'indigne de la nomination d'un Vice-Président de la Commission européenne issu de l'extrême droite	p. 14
Parrainage laïque d'octobre	p. 15
Mariage laïque de décembre	p. 16
Quelques-unes de nos activités de septembre à décembre en images	p. 16
Les Lundis du Préau du 20 janvier à 12h30 repas et à 14h15 « Maestro(s) » Film de Bruno Chiche et Yaël Langmann	p. 19

Accueil : Charlotte Mouchart 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)

- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2025

La cotisation annuelle reste fixée à **17 €** par membre.

Elle n'a pas été augmentée depuis 2020.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque ».

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2025

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations).

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**



Samedi 4 janvier à 11heures - drink de nouvel an

Comme de coutume, c'est le premier samedi de janvier que nous vous invitons à notre drink du nouvel-an, premier moment de rencontre de l'année au sein de notre Maison, prélude aux activités qui, chaque mois vous permettront de nous retrouver.

Malheureusement, l'année écoulée a été particulièrement marquée par de nombreux drames liés à des conflits dans de nombreuses parties de la planète dont l'Ukraine et le Moyen-Orient, où la phrase «crime contre l'humanité» nous replonge dans des époques que nous pensions ne plus devoir revivre. L'évolution climatique a été source de catastrophes où la misère, la famine et la mort ont frappé et frappent encore sous l'œil impassible des tenants des riches du monde.

Néanmoins, l'actualité nous montre qu'au-delà des drames quotidiens, des personnes essaient de partager des moments de rencontres et de fêtes afin d'affirmer l'espoir d'un retour à une vie de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité, une vie pleine d'humanité constructrice de ponts.

Pour nous, le drink de nouvel-an reste un moment privilégié de rencontre et l'occasion de présenter les grandes lignes des activités que nous souhaitons organiser dans les prochains mois.

Aussi, le samedi 4 janvier, nous vous attendons nombreux.

**Pour l'Organe d'administration,
Yvan Nicaise, Président**



A vos agendas : nos activités de février 2025

(Hors activités permanentes)

Lundi 17 février : Les Lundis du Préau

12h30 : repas

14h15 : Activité à définir

Dimanche 23 février à 11h

Soumonce générale

Apéro musical costumé (ou non)

13 h : vol-au-vent riz

CINÉ-DÉBAT DES RÉSISTANCES

Jeudi 16 janvier à 19h



THE OLD OAK

Réalisateur Ken Loach

2023 (Royaume -Uni)

Ce film a été présenté en sélection officielle du Festival de Cannes 2023.

Présentation

TJ Ballantyne est le propriétaire du "Old Oak", un pub situé dans une petite bourgade du nord de l'Angleterre. Un pub qui est menacé de fermeture après l'arrivée de réfugiés syriens placés dans le village sans aucun préavis. Il y sert quotidiennement les mêmes habitués désœuvrés pour qui l'endroit est devenu le dernier lieu où se retrouver. L'arrivée de réfugiés syriens va créer des tensions dans le village. TJ va cependant se lier d'amitié avec Yara, une jeune migrante passionnée par la photographie. Ensemble, ils vont tenter de redonner vie à la communauté locale en développant une cantine pour les plus démunis, quelles que soient leurs origines.

Un film poignant. Le réalisateur a fait un superbe travail en montrant une facette de l'Angleterre qu'on ne voit pas souvent...

Les familles syriennes qui ont fui suite à la guerre sont bien montrées dans ce film. On se rend compte de la situation précaire qu'elles rencontrent.

Avec ce film, Ken Loach a voulu élargir le sujet à la notion d'espoir.

Où les gens le trouvent -ils, Comment parviennent-ils à construire, ensemble et malgré tout, une vie décente ? .

P.A.F. : 4 € - Article 27

Info : 064/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.



La salle est équipée d'une nouvelle installation de sonorisation et d'un système de purification d'air et de ventilation agréé. *Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.*

Yvan Nicaise



Ciné-débat DES RESISTANCES

21^{ème} saison

Programme – 1^{er} semestre 2025

Quatre soirées (dont la soirée de juin vous sera présentée plus tard) où nous pourrons échanger, en fin de projection, nos réflexions, nos émotions ou partager nos expériences, notre vécu, grâce à la participation de Marc VANGEENDERHUYSEN, animateur expérimenté du Secteur Education permanente et Jeunesse de Hainaut Culture Tourisme.



16 janvier « *The Old Oak* » de Ken Loach

TJ Ballantyne est le propriétaire de The Old Oak, un pub qui est menacé de fermeture après l'arrivée de réfugiés syriens placés dans le village sans aucun préavis. Bientôt, TJ rencontre une jeune Syrienne, Yara, qui possède un appareil photo. Une amitié naît entre eux.



20 mars « *Anatomie d'une chute* » de Justine Triest

Sandra, Samuel et leur fils malvoyant de 11 ans Daniel, vivent depuis un an loin de tout, à la montagne. Un jour, Samuel est retrouvé mort au pied de leur maison. Une enquête pour mort suspecte est ouverte. Sandra est bientôt inculpée malgré le doute : suicide ou homicide ?



22 mai : « *Une vie* » de James Hawes

Prague, 1938. Alors que la ville est sur le point de tomber aux mains des nazis, un banquier londonien va tout mettre en œuvre pour sauver des centaines d'enfants promis à une mort certaine dans les camps de concentration. Au péril de sa vie, Nicholas Winton va organiser des convois vers l'Angleterre, où 669 enfants juifs trouveront refuge.



Vie privée, quand tu nous tiens

Pour aspirer à sa liberté, l'homme s'entoure, non pas des maillons de la solidarité, de la fraternité mais des chaînes que lui tendent l'évolution fulgurante de l'informatique et des nouvelles technologies du vingt-et-unième siècle.

L'homme n'hésite pas à sacrifier certains pans de vie privée pour jouir du confort de la société de consommation et des nouvelles formes de communication.

Pour cela, il s'entoure, en toute confiance, en toute naïveté, de cartes de crédit, de cartes de fidélité qui semblent indispensables pour lui faciliter la vie.

Il jette au vieux papiers les bonnes vieilles cartes routières pour s'équiper d'un GPS qui, stupéfaction, l'envoie parfois vers des destinations non prévues.

Il délaisse « la plume et le papier » au profit des mails vite rédigés mais parfois trop vite envoyés... et regrettés.

Il fuit le café du coin, les conférences et réunions amicales pour s'épancher sur Facebook où il collectionne des centaines d'amis, réels ou supposés, voire inconnus, auxquels il dévoile, avec plus ou moins de détails, sa vie privée. Il ne confie plus la clé de sa maison au voisin, mais à une société d'alarme impersonnelle, mais considérée comme efficace.

Il envisage, attentif à ses enfants mais trop occupé, de les doter d'un bracelet électronique ou d'une puce permettant de les retrouver en cas de fugue ou d'agression.

Il définit son profil, ses attentes et ses moyens financiers sur tout site lui permettant de préparer des vacances idéales à mini prix.

Loin de percevoir ses choix délibérés comme une atteinte potentielle à sa vie privée, il se focalise sur les facilités matérielles et les bénéfiques qu'ils pourraient en tirer.

Certains diront « Il faut vivre avec son temps ».

Mais il s'étonne, voire il s'insurge lorsqu'il apprend que toutes ces situations de confort s'insinuent dans sa vie privée et pourraient remettre en cause sa liberté de réflexion ou de raison.

Car progressivement, nous semblons passer d'une société disciplinaire dont nous avons maintes fois constaté les excès, à une société de contrôle dans laquelle les pouvoirs économiques ou étatiques prennent la forme de services dont nous ne

mesurons pas les contraintes, ni les conséquences si nos démocraties venaient à basculer vers un régime plus autoritaire régi par l'appât de l'argent plutôt que par le bien-être collectif.

Paranoïa ou angélisme ?

Heureusement, à ce jour, Il nous reste encore un espace immense pour que la vigilance et la réflexion puissent s'exercer.

Alors, sans jeter le progrès technologique au service du bien-être des hommes, nous sommes en droit de nous interroger sur le respect de l'article 8 de la Constitution des droits de l'homme, respect de la vie privée et familiale et de la correspondance de plus en plus difficiles à cerner, d'autant plus que la situation géopolitique est utilisée par des États et leurs institutions pour mettre en place des mécanismes sécuritaires et pour cela l'informatique les aide grandement.

Si ceux-ci s'immiscent de plus en plus dans notre vie privée, les libertés chères à la Laïcité - liberté de penser, liberté d'expression, liberté d'action - seront lourdement limitées, voire supprimées.

Big Brother prend de plus en plus de place dans notre société et il n'a pas sa place dans la société que nous voulons.

Une indispensable formation aux valeurs démocratiques doit être amplifiée, notamment dans l'enseignement, afin de préserver notre vie privée et peut-être même la pérennité de la laïcité et de ses valeurs.

Mais face à cette évolution sociétale, suis-je différent dans la gestion de mon mode de vie ?

Nous ne pouvons l'être qu'en veillant à poser un choix éclairé, réfléchi et responsable chaque fois que nous décidons d'accepter ou de refuser ce que « la société » au sens large nous propose, voire nous impose insidieusement.



Yvan Nicaise

Big Brother (qui signifie « Grand Frère ») est un personnage de fiction du roman *1984* de George Orwell. L'expression « Big Brother » est depuis utilisée pour qualifier toutes les institutions ou pratiques portant atteinte aux libertés fondamentales et à la vie privée des populations ou des individus.

Jeudis 16 et 30 janvier à 10 et 13h : atelier d'art floral

Après les fêtes patronales et de fin d'année, les montages floraux peuvent librement laisser la place à l'imagination des participantes. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13h.

Participation : 16 € - fleurs et café compris.

Prochaines dates : 06 et 20 février.

Marie-Christine Cuchet



Lundis 6 et 27 janvier à 14h : atelier d'aquarelle

Une nouvelle année de créativité attend les participant.e.s à notre atelier d'aquarelle.

Notre atelier continue à se réunir deux fois par mois.

Les nouveaux aquarellistes se sentent bien intégrés : c'est super.

La participation est toujours de 5 €, café et papier offerts.

Prochaines dates : lundis 03 et 10 février.

Monique Piret



Mardis 7 et 21 janvier à 13h30 : après-midi Scrabble

Les amateurs de Scrabble partagent leur passion de 13h30 à 16h30.

Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.

L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Prochaines dates : mardis 4 et 18 février

Georges Gérard





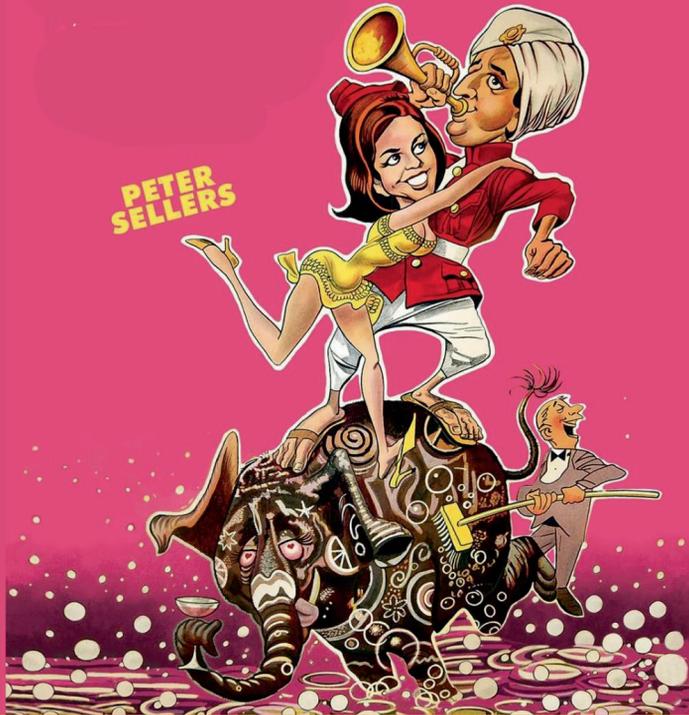
Maison de la Laïcité
Morlanwelz

LE CINÉMA DE MINUIT

UN FILM DE
BLAKE EDWARDS

THE PARTY

EN VERSION FRANÇAISE



**PETER
SELLERS**

JEUDI 23 JANVIER 2025 - 17:00

PAF : 4€ - ART.27 : 1.25€
INFO : 064/44.23.26

Place Albert 1er, 16A
7140 Morlanwelz

Editeur responsable : M. Yvan Nicaise

LE CINÉMA DE MINUIT... À 17 H



Jeudi 23 janvier
« THE PARTY »
De Blake Edwards

THE PARTY est un *Film comique* américain de 1968 avec dans les rôles principaux Peter Sellers et Claudine Longet .

Présentation

Bakshi, un acteur indien extrêmement maladroit et distrait, engagé dans une grosse production hollywoodienne, fait exploser par mégarde la forteresse construite à grands frais pour les besoins du film.

Le producteur Fred Clutterbuck entre dans une colère terrible et entreprend d'inscrire Bakshi sur sa liste noire. Mais, dans son égarement, il porte son nom au bas de la liste des invités de sa luxueuse fête annuelle.

Lorsque, le lendemain, Bakshi reçoit un carton d'invitation, il n'est pas le moins du monde surpris de figurer parmi les sommités conviées.

Il se rend donc à la petite soirée et, fidèle à sa nature distraite, accumule les pires bêtises causées surtout par sa malchance incroyable et de sa maladresse générale. Cependant, bien que provoquant des catastrophes, il est généralement bien aimé par les autres invités.

Dans ce film, le génie comique du cinéaste s'allie avec la fine démente de son acteur fétiche Peter Sellers .

The Party est une coupe de Champagne où chaque bulle attend son tour pour revenir discrètement à la surface, avant d'éclater telle des feux d'artifices dans un palais en croissante euphorie.

Dans ce cas, (mais ce n'est que du cinéma) l'abus d'alcool peut être très bon pour la santé...

Exceptionnellement, dans le cadre de notre cycle « Cinéma de minuit », ce film sera diffusé en version française.

Entrée : 4 € ART.27 : 1,25 €

Jean-Luc Piérart

La montée de l'extrême droite en Europe : une menace pour la démocratie et la laïcité

Les dernières années ont été marquées par une montée en puissance des partis d'extrême droite dans de nombreux pays européens, ce qui représente une menace pour la laïcité.

En effet, de nombreux partis d'extrême droite défendent un modèle social fondé sur des valeurs religieuses et traditionnelles, remettant ainsi en cause le principe de la séparation de l'Église et de l'État et déviant le sens du mot « laïcité » à leur bénéfice comme outil pour critiquer l'islam.

Ce phénomène, loin d'être conjoncturel, s'est installé durablement dans le paysage politique de l'Union européenne.

En Hongrie, Viktor Orbán a construit un régime autoritaire en s'appuyant sur un discours nationaliste et en restreignant les libertés individuelles.

En Pologne, le parti « Droit et Justice » a mis en œuvre une politique conservatrice et anti-européenne mais une majorité pro-européenne s'est manifestée aux élections de 2024.

En Roumanie, l'extrême droite vient de tripler son score aux élections législatives.

En France, le Rassemblement national, héritier du Front national, a réussi à dédramatiser son image et à élargir son électorat, tout en utilisant la notion d'écologie « de bon sens » s'opposant à une « écologie punitive » qui bousculerait le mode de vie des Français.

En Allemagne, l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) a exploité les craintes liées à l'immigration pour gagner en influence.

En Flandre, le Vlaams Belang, deuxième parti, a construit son succès sur un discours identitaire et anti-immigration.

En Turquie, Erdogan a limité la liberté de la presse.

Les conséquences de la montée de l'extrême droite sont multiples et préoccupantes :

L'extrême droite a souvent exploité le sujet de l'immigration pour diviser les sociétés. En présentant l'immigration comme une menace pour l'emploi, la sécurité ou l'identité nationale,



elle a divisé les opinions. Cela a conduit à des discours de haine, à des lois restrictives et à une augmentation des tensions sociales.

L'extrême droite menace les fondements de la démocratie, en limitant la liberté d'expression, censurant les médias, intimidant les journalistes et restreignant le débat public.

En attaquant l'Etat de droit, influençant la justice, discriminant les minorités et concentrant le pouvoir.

En érodant la séparation des pouvoirs, contrôlant les institutions, limitant les pouvoirs du Parlement et affaiblissant les contre-pouvoirs.

La montée de l'extrême droite a souvent pour conséquence directe une régression des droits fondamentaux ; ces partis s'opposent à l'avortement et à la contraception en cherchant à en restreindre ou interdire l'accès sous prétexte « d'écologie intégrale ».

Certains pays ont adopté des lois discriminatoires interdisant les mariages entre personnes de même sexe, l'adoption par les couples homosexuels ou l'enseignement de l'éducation sexuelle dans les écoles.

Les personnes LGBTQIA+ sont de plus en plus victimes de violences physiques et verbales, notamment dans les espaces publics.

Les partis d'extrême droite alimentent souvent des discours de haine à l'égard des minorités ethniques et religieuses, ce qui peut conduire à des actes de violences. Les pratiques religieuses des minorités peuvent être restreintes, voire interdites.

Les violences domestiques augmentent souvent dans un contexte de la montée de l'extrême droite, car les discours misogynes sont banalisés. Les femmes peuvent voir leurs droits à l'égalité professionnelle remis en question notamment en matière de salaire ou d'accès aux postes à responsabilité.

Quelques exemples concrets :

- Le gouvernement polonais a restreint l'accès à l'avortement et a mis en place des politiques discriminatoires à l'égard de la communauté LGBTQIA+.

AU PARLEMENT EUROPÉEN
Les députés de l'extrême droite
ont voté

CONTRE

- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- La formation des élu.e.s contre les violences sexistes et sexuelles.
- Le droit à l'IVG comme droit fondamental.
- L'éducation en milieu scolaire à l'égalité, à la sexualité et à la vie affective.

- Le gouvernement hongrois a adopté une loi interdisant la « propagande » LGBTQIA+ auprès des mineurs, ce qui a d'ailleurs été largement condamné, par les organisations de la défense des droits de l'Homme.
- Aux Etats-Unis, sous l'administration Trump, de nombreuses mesures ont été prises pour restreindre les droits des femmes, des LGBTQIA+ et des immigrants.

De plus, les partis d'extrême droite sont souvent eurosceptiques et remettent en cause le projet européen. Ils privilégient généralement les intérêts nationaux sur ceux de l'Union européenne. Ils remettent en question la souveraineté partagée, prônent les fermetures des frontières et un repli sur soi, ce qui fragilise les états membres et l'unité européenne.

La montée de l'extrême droite constitue un défi majeur pour les démocraties européennes. Il est de notre responsabilité à tous de lutter contre les idées qu'elle véhicule et de défendre les valeurs qui fondent nos sociétés.

CM-YN

Le Centre d'Action Laïque s'indigne de la nomination d'un Vice-Président de la Commission européenne issu de l'extrême droite



Aujourd'hui, 27 novembre, le Parlement européen a élu la Commission européenne telle que proposée par les États membres.

Certes, le Centre d'Action Laïque reconnaît la nécessité et l'urgence que l'Union européenne dispose d'un exécutif prêt à exercer ses fonctions mais, pour autant,

confirmer Raffaele Fitto, issu du parti néofasciste Fratelli d'Italia, dans les fonctions de Vice-Président de la Commission est une décision délétère pour notre démocratie européenne : **pour la première fois, l'extrême droite dispose d'une telle place dans l'exécutif communautaire.**

Si les Traités prévoient qu'il revient aux gouvernements de présenter un candidat, et qu'en conséquence il est normal que leur appartenance politique reflète les majorités nationales, s'il est exact que l'extrême droite est passée au cours de la dernière décennie du statut d'adversaire menaçant et sans trophée à celui de parti

dominant, **cette rupture du cordon sanitaire qui prévalait depuis la création des Communautés européennes est extrêmement périlleuse.** Il est d'autant plus grave de confier à un politicien d'extrême droite les grandes responsabilités de la politique de cohésion, et une fonction de direction dans la Commission.

En outre, cette rupture du cordon sanitaire n'est pas isolée : depuis le début de la nouvelle législature, des majorités de circonstances se sont appuyées sur l'appoint de voix extrémistes.

Les forces nationalistes montent partout en Europe et menacent l'intégrité du projet européen, fondé sur les principes de liberté, de démocratie et de respect des droits de l'Homme et de l'État de droit, ainsi que sur la solidarité entre les peuples.

En cette heure de montée des périls, il est indispensable que toutes les forces politiques démocratiques représentées au Parlement européen s'engagent clairement à refuser de coopérer avec des partis d'extrême droite.

CAL - Communiqué de presse

Parrainage laïque d'octobre



Le 26 octobre, nous avons répondu à la demande de Madame Lucie Poelart et Monsieur Claude Tahon pour célébrer le parrainage laïque de leur fille Noémie. Comme de coutume, cette cérémonie avait été préparée avec les parents afin qu'elle conserve un caractère unique et dans le cadre des valeurs laïques.

Une première : l'implication musicale du papa et d'autres musiciens qui ont interprété durant la cérémonie des arrangements de chansons de dessins animés de Walt Disney.

Quant à la marraine et au parrain, ils se sont engagés pour le bonheur de Noémie et pour lui apporter leur soutien si nécessaire.

Mariage laïque de décembre



Le 7 décembre, nous avons eu le plaisir de célébrer le mariage laïque de Mesdames Déborah Smeets et Sandrine Willems en présence de leur famille, de leurs témoins et amis. Après une entrée marquée par une chorégraphie originale, quelle joie et émotion d'avoir, après l'échange des anneaux, assisté au mélange des sables qui marquait symboliquement la place des enfants des mariées : Noah, Tristan, Miley et Maëva.

Quelques-unes de nos activités de septembre à décembre en images (d'autres photos sur Morlanwelz balade laïque)

Visite à Saintes :



**Bouddha
L'expérience
du sensible :**



Repas d'avant les Fêtes :





Charlotte Mouchart assure le remplacement d'Aurore Delporte



Les bénévoles du jour et une partie de l'organe d'administration

Demain ne nous attend plus :



Lundi 20 janvier à 14h15

« Maestro(s) »

Film de Bruno Chiche
Avec Yvan Attal, Pierre Arditi, Miou-Miou



Chez les Dumar, on est chef d'orchestre de père en fils : François achève une longue et brillante carrière internationale tandis que Denis vient de remporter une énième Victoire de la Musique Classique. Quand François apprend qu'il a été choisi pour diriger la Scala, son rêve ultime, son Graal, il n'en croit pas ses oreilles. D'abord comblé pour son père, Denis déçante vite lorsqu'il découvre qu'en réalité c'est lui qui a été choisi pour aller à Milan...

Certaines personnes placeront toujours des pierres sur ton chemin.

C'est à toi de décider ce que tu en feras.

Construire un pont ou un mur ?

Rappelle-toi que tu es l'architecte de ta vie.



La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, le CAL-Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous subsidient pour réaliser nos activités et gérer nos locaux. Les activités payantes que nous organisons nous permettent de disposer des sommes qui peuvent équilibrer notre budget.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous. Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

20 janvier « Les Lundis du Préau »

12h30 : Repas mensuel

14h15 : «Maestro(s) » de Bruno Chiche



Un moment musical de toute beauté

- Pour cette journée de détente, rappelons que chacun a le choix, soit :
 - de participer au repas convivial : **18 €**
 - de participer à l'**activité de l'après-midi** qui comprend toujours le goûter : **5 €**
 - ou de participer au repas et l'activité (goûter compris) : **23 €**
- La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.

Au menu

Potage tomates-légumes

Poulet Hawaiï

Riz

Dessert – Café



Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) au plus tard le **mercredi 15 janvier inclus** par téléphone au 064/442326 et **confirmation par paiement** au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz.

Mentionner « Préau janvier - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable : Yvan Nicaise

Mise en page : Dominique Patte

Couverture : Naomi DE Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)